

## Retour sur le 48<sup>ème</sup> Congrès de la SELF Une réflexion sur l'ergonomie et la profession d'ergonome

L'ergonomie est définie comme étant "la discipline scientifique qui s'occupe de la compréhension des interactions entre les hommes et les autres éléments d'un système. L'ergonomie est la profession qui applique les théories, les principes, les données et les méthodes pour concevoir dans le but d'optimiser le bien-être des hommes et la performance du système dans son ensemble". En cinquante ans, l'ergonomie a changé, le congrès du 48<sup>ème</sup> anniversaire de la SELF, qui s'est tenu à Paris, les 28, 29 et 30 août derniers, a été l'occasion d'analyser le chemin parcouru et de repenser l'action de l'ergonomie, notamment en appréhendant mieux ce qui différencie les formes et les contenus qu'elle développe, ainsi que de réaffirmer ce qui constitue la référence commune.

### Principaux courants et dimensions de l'ergonomie

Les ergonomes distinguent généralement deux grands courants en ergonomie, à la fois distincts et complémentaires :

- l'ergonomie centrée sur l'activité, qui insiste sur la compréhension de la situation de travail dans son ensemble, l'analyse de la demande et du cadre de l'intervention et la distinction entre le travail prescrit et le travail réel,
- l'ergonomie du facteur humain, centrée sur la recherche de résultats généraux (sur les postures, les cadences, les ambiances de travail...) et la définition de normes.

L'ergonomie se compose de trois dimensions : l'ergonomie physique, l'ergonomie cognitive et l'ergonomie organisationnelle.

L'ergonomie physique s'intéresse prioritairement aux caractéristiques anatomiques, anthropométriques, physiologiques et biomécaniques de l'Homme dans leur relation avec l'activité physique.

L'ergonomie cognitive concerne les processus mentaux influant sur l'interaction entre les hommes et les autres éléments du système, tels que la perception, la mémoire, le raisonnement, le langage et les réponses motrices.

L'ergonomie organisationnelle recouvre l'optimisation des systèmes socio-techniques, les structures organisationnelles, la définition des règles et processus de travail.

### Formations et types d'exercices

Les "métiers" de l'ergonomie revêtissent une diversité dans les pratiques et les apprentissages. En effet, allant du chercheur universitaire en ergonomie à l'ergonome en cabinet de consultant, en passant par l'ergonome salarié d'un SSTI, les modalités d'exercice de cette discipline sont variées. Il en va de même pour la formation des ergonomes qui ont, soit suivi une formation d'ingénieur, soit un cursus universitaire de niveau master, notamment un master en psychologie avec une spécialisation en ergonomie en master 2, ou un doctorat, soit, pour certains professionnels, se sont orientés vers l'ergonomie via la formation continue.

Le nombre de masters mentionnant "ergonomie" dans leur appellation a considérablement augmenté ces dernières années.

Pour une meilleure adéquation entre les formations et les types d'exercice, les universitaires en ergonomie ont annoncé leur intention de concerter les acteurs de terrain et de tenir compte des différents modes d'exercices, dans l'élaboration des prochaines maquettes d'enseignements.

### La discipline, le métier : le futur de l'ergonomie

Le congrès de la SELF a été l'occasion pour plus de 700 ergonomes et autres préventeurs de se rencontrer, d'échanger, de partager et de valoriser leurs réflexions sur la recherche et la pratique de l'ergonomie.

A ce titre, outre les communications d'universitaires et de chercheurs en ergonomie, français et étrangers (plus de 20 pays représentés), plusieurs ergonomes salariés des SSTI ont illus-



tré leurs actions et leur rôle en matière de prévention dans les entreprises. A titre d'exemples, l'ACIST (Chevilly-Larue) a illustré la diversité et les perspectives de l'exercice de l'ergonomie en SSTI ; le CMPC (Paris), à travers la question de la prévention dans les TPE, s'est interrogé sur le nouveau rôle que les ergonomes ont à jouer et sur les nouvelles réponses préventives qu'ils peuvent apporter. Deux ergonomes de l'AST 25 (Besançon) ont présenté l'analyse d'une intervention originale sur le tramway de Besançon. Par ailleurs, M. Desarmenien, de Santé au Travail 72 (Le Mans), a assuré la présidence de séance d'une session, sur le thème "Confronter les pratiques d'intervenants en Santé au travail avec les modèles de l'ergonomie : des métiers en débat".

Le Professeur Daniellou, dans sa conclusion, a insisté sur l'importance de produire des règles de métier et, à cette fin, d'organiser un débat sur la profession d'ergonome.

Il a insisté sur la nécessité d'adapter les modèles enseignés, en fonction de la nature de l'intervention, et a réaffirmé l'intérêt de tous les types d'interventions, des interventions dites "longues" aux interventions de courte durée, en soulignant les bénéfices également constatés après des interventions de courte durée. ■